

# Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

## *Territoire concerné*

---

**Villedômer**



## *Date de mise en œuvre du projet*

---

2020-2022

## ***Description du projet Objectif Climat 2030***

---

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

## ***Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité***

---

Non communiqué

## Proposition de plan d'actions

---

### Actions à destination des élu.e.s

- 1.1 🌳 Plantation d'arbre et de haies
- 1.2 🌳 Aménagement d'une prairie et création d'une mare
- 1.3 🌳 Revégétaliser le centre bourg pour limiter le ruissellement
- 1.4 🌳 Lors de nouveaux projets d'aménagement, ou à l'occasion de travaux, limiter l'imperméabilisation des sols
- 1.5 🌳 Réduire la vulnérabilité de l'école aux fortes chaleurs – installer des ombrières
- 1.6 🌳 Réduire la vulnérabilité de l'école aux fortes chaleurs – végétalisation de la cour d'école
- 1.7 🌳 Équiper les bâtiments publics de système économe en eau (robinets et chasses d'eau)
- 1.8 🌳 Equiper les bâtiments publics de systèmes de récupération des eaux pluviales
- 1.9 🌳 Travailler sur la problématique inondation et l'aménagement/entretien de la Brenne avec le syndicat de la Brenne
- 1.10 💧 Réfléchir à l'aménagement futur de la commune (écoquartier)

### Actions à destination des services municipaux

- 2.1 🌳 Plantation ou semis de végétaux peu gourmands en eau

### Actions à destination des habitant.e.s

- 3.1 🌳 Favoriser les économies d'eau chez les particuliers : équipement
- 3.2 🌳 Favoriser les économies d'eau et la préservation de la qualité de l'eau chez les particuliers : sensibilisation

### Actions à destination des agriculteurs et des agricultrices

- 4.1 🌳 Réaliser une réunion de sensibilisation des agriculteurs sur la thématique du changement climatique et de la préservation de la ressource en eau

### Annexes : Actions non retenues

- Restauration d'une zone humide

## Avec le soutien de

---



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire